

11 AVR. 2024



HAGUENAU-WISSEMBOURG

Date de la convocation : 25 mars 2024

Ouverture de la séance : à 20 h 00 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 10

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 8

Martine GITZ (arrivée en cours de séance), Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent, excusé : 1

Patrick GRETZER qui a donné procuration à Hubert SCHNELLER

Absent non excusé : 1

Pierre ALEXANDRE

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

❖ **1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Désigne** Monsieur Jacques WAHL secrétaire de séance.

Nombre de votants : 8 dont 1 procuration

POUR : 8 dont 1 procuration

Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Monsieur Jacques WAHL est nommé secrétaire de séance.

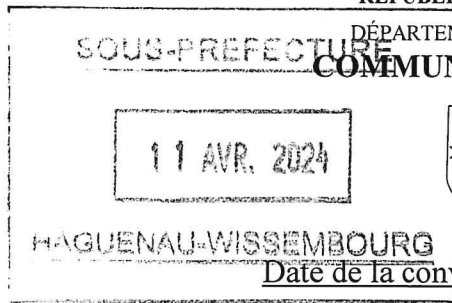
Alain RHEIN
Maire



Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 9 avril 2024

Jacques WAHL
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 9 avril 2024
et affichage dès retour du contrôle de légalité



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE d'OLWISHEIM



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du mercredi 3 avril 2024

Sous la présidence de Monsieur Alain RHEIN,
Maire

Date de la convocation : 25 mars 2024

Ouverture de la séance : à 20 h 00 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 10

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 8

Martine GITZ (arrivée en cours de séance), Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

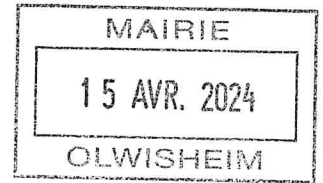
Absent, excusé : 1

Patrick GRETZER qui a donné procuration à Hubert SCHNELLER

Absent non excusé : 1

Pierre ALEXANDRE

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration



❖ **2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 21 MARS 2024**

Madame Martine GITZ entre en séance.

Le procès-verbal de la séance du jeudi 21 mars 2024 est adopté par :

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

POUR : 7 dont 1 procuration

Martine GITZ, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER.

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 2

Frédérique GRANDJEAN, Jacques WAHL.

Alain RHEIN
Maire



Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 9 avril 2024

Jacques WAHL
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 9 avril 2024
et affichage dès retour du contrôle de légalité

Mairie Place des Tilleuls 67170 OLWISHEIM Tél 03 88 69 55 58

mairie@olwisheim.fr

www.olwisheim.fr

11 AVR. 2024

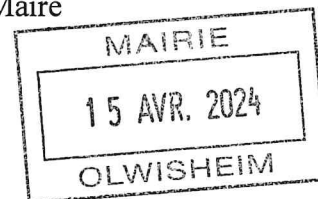


HAGUENAU-WALSCHBACH Date de la convocation : 25 mars 2024

Ouverture de la séance : à 20 h 00 par le Maire Alain RHEIN

Séance du mercredi 3 avril 2024

Sous la présidence de Monsieur Alain RHEIN,
Maire



Membres en exercice : 10

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 8

Martine GITZ (arrivée en cours de séance), Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent, excusé : 1

Patrick GRETZER qui a donné procuration à Hubert SCHNELLER

Absent non excusé : 1

Pierre ALEXANDRE

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

❖ 3. COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Pour ce point de l'ordre du jour, le Conseil Municipal décide de confier la présidence de la séance à Monsieur Jean-Claude MICHEL, 1^{er} Adjoint au Maire.

Le Maire présente par chapitre le Compte Administratif de l'année 2023 qui se résume par le tableau suivant :

CA 2023	RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION		
	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde
Fonctionnement	245 986,23	332 837,60	86 851,37
Investissement	380 678,51	511 075,72	130 397,21
002 Résultat de fonctionnement reporté N- 1		105 798,81	105 798,81
001 Résultat d'investissement reporté N- 1		38 039,27	38 039,27
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde
Fonctionnement	245 986,23	438 636,41	192 650,18
Investissement	380 678,51	549 114,99	168 436,48
RÉSULTAT CUMULÉ	626 664,74	987 751,40	361 086,66

Le Maire quitte la salle de réunion.

Nombre de votants : 8 dont 1 procuration

POUR : 8 dont 1 procuration

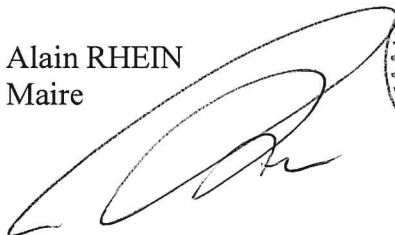
Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

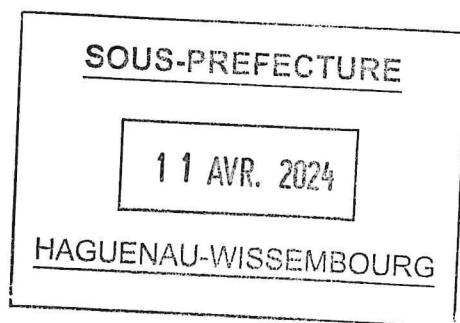
- **Le Compte Administratif 2023 est adopté à l'unanimité.**

Alain RHEIN
Maire



Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 9 avril 2024

Jacques WAHL
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 9 avril 2024
et affichage dès retour du contrôle de légalité

Séance du mercredi 3 avril 2024

SOUS-PREFECTURE

11 AVR. 2024

HAGUENAU-WISSEMBOURG



Date de la convocation : 25 mars 2024

Sous la présidence de Monsieur Alain RHEIN,
Maire

MAIRIE

15 AVR. 2024

OLWISHEIM

Ouverture de la séance : à 20 h 00 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 10

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 8

Martine GITZ (arrivée en cours de séance), Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent, excusé : 1

Patrick GRETZER qui a donné procuration à Hubert SCHNELLER

Absent non excusé : 1

Pierre ALEXANDRE

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

❖ 4. COMPTE DE GESTION 2023

Le Compte de Gestion se résume dans les tableaux ci-dessous :

CG 2023	SECTIONS		TOTAL DES SECTIONS
	Investissement	Fonctionnement	
Recettes nettes	511 075,72	332 837,60	843 913,32
Mandats émis	380 678,51	247 226,96	627 905,47
Annulations de mandats		1 240,73	1 240,73
Dépenses nettes		245 986,23	626 664,74
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	130 397,21	86 851,37	217 248,58
Déficit			

	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	38 039,27		130 397,21	168 436,48
Fonctionnement	205 798,81	100 000,00	86 851,37	192 650,18
TOTAL	243 838,08	100 000,00	217 248,58	361 086,66

Ce Compte de Gestion a été comparé au Compte Administratif 2023 de la commune.
Les résultats des deux documents sont en parfaite concordance.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Approuve** le Compte de Gestion 2023.

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration


POUR : 9 dont 1 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

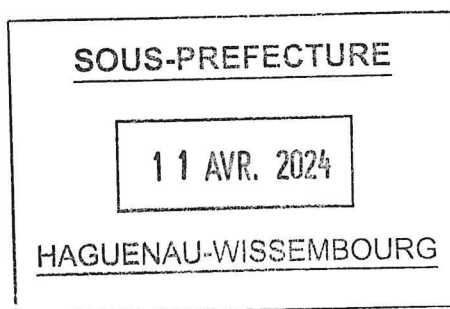
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Alain RHEIN
Maire



Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 9 avril 2024
Jacques WAHL
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 9 avril 2024
et affichage dès retour du contrôle de légalité

Sous la présidence de Monsieur Alain RHEIN,
Maire

11 AVR. 2024



HAGUENAU-WISSEMBOURG

Date de la convocation : 25 mars 2024

MAIRIE

15 AVR. 2024

OLWISHEIM

Ouverture de la séance : à 20 h 00 par le Maire Alain RHEINMembres en exercice : 10

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 8

Martine GITZ (arrivée en cours de séance), Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent, excusé : 1

Patrick GRETZER qui a donné procuration à Hubert SCHNELLER

Absent non excusé : 1

Pierre ALEXANDRE

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration❖ **5. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023**

Lors de la séance de Conseil Municipal de ce jour, le Compte Administratif de l'exercice 2023 a été approuvé.

Le Conseil Municipal

- statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de cet exercice 2023
- constate que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de **192 650,18 €**
- décide d'affecter le résultat comme suit :

POUR MÉMOIRE	
A) Résultat de fonctionnement de l'exercice	86 851,37 €
B) Résultat de fonctionnement antérieur reporté	105 798,81 €
C) RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	192 650,18 €
D) Résultat d'exécution d'investissement	130 397,21 €
E) Résultat antérieur d'investissement reporté	38 039,27 €
F) RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT	168 436,48 €
G) EXCÉDENT INVESTISSEMENT = D+E = R001 en investissement	168 436,48 €

DÉCISION D'AFFECTATION		
1- AFFECTATION EN RÉSERVE	= R 1068 en investissement	100 000,00 €
2- REPORT DE FONCTIONNEMENT	= R 002 en fonctionnement	92 650,18 €

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Adopte** l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 proposée ci-dessus.

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

POUR : 9 dont 1 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

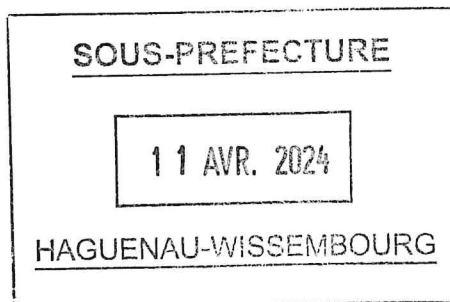
ABSTENTION : 0

Alain RHEIN
Maire

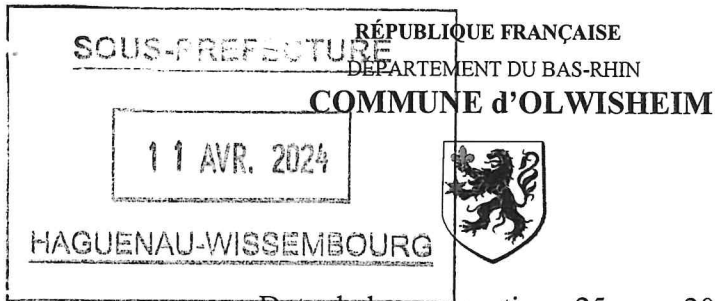


Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 9 avril 2024

Jacques WAHL
Secrétaire de séance



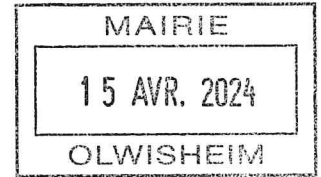
Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 9 avril 2024
et affichage dès retour du contrôle de légalité



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du mercredi 3 avril 2024

Sous la présidence de Monsieur Alain RHEIN,
Maire



Date de la convocation : 25 mars 2024

Ouverture de la séance : à 20 h 00 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 10

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 8

Martine GITZ (arrivée en cours de séance), Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent, excusé : 1

Patrick GRETZER qui a donné procuration à Hubert SCHNELLER

Absent non excusé : 1

Pierre ALEXANDRE

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

❖ **6. ORIENTATION ET PRÉPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2024**

A. VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE :

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2024

Par délibération du 29 mars 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe d'habitation : 7,87 %

Taxe foncière sur le bâti : 24,04 %

Taxe foncière sur le non bâti : 35,98 %

La commission finances propose de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal décide le maintien des taux en 2024, soit :

Taxe d'habitation : 7,87 %

Taxe foncière sur le bâti : 24,04 %

Taxe foncière sur le non bâti : 35,98 %

Adopté par :

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

POUR : 8 dont 1 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Laurent HUSSER

B. TARIFS COMMUNAUX 2024

CONCESSION		Tarifs 2024
Tombe simple pour 10 ans		120,00 €
Tombe double pour 10 ans		240,00 €
Tombe triple pour 10 ans		360,00 €
COLUMBARIUM		
Case pour 15 ans		600,00 €
Caveau à urnes pour 15 ans		900,00 €
Jardin du souvenir		100,00 €
OLSE'INFOS ANNONCES PUBLICITAIRES		
Format A4		150,00 €
Format A5		80,00 €
Format A6		40,00 €
Format A8		20,00 €
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL		
Redevance de location du mètre linéaire		2,00 €
LOCATION JOURNALIÈRE D'UNE SALLE DE LECTURE OU SAPEURS		
Sans chauffage		20,00 €
Avec chauffage		30,00 €
FERMAGE		
415,23 ares Prix de l'are 2023 = 1,9337 € (pré) et 2,1740 € (terre) Indice de fermage N-1, soit + 5,63 % en 2024		
LOCATION APPARTEMENT - LOYER		
Appartement 2 place des Tilleuls <i>Révision annuelle au 1^{er} octobre selon nouvel I.R.L. INSEE = Indice de Référence des Loyers au 3^{ème} trimestre</i> Loyer mensuel au 1 ^{er} octobre 2023 = 850,00 € + Acompte sur charges = 150,00 €		1 000,00 €

SOUS-PREFECTURE

C. TARIFS DE LOCATION DE LA LINDESAAL

11 AVR. 2024

HAGUENAU-WISSEMBOURG

	1/2 journée		1 journée		Week-End du vendredi soir au dimanche soir		St Sylvestre
	Sans cuisine	Avec cuisine *	Sans cuisine	Avec cuisine *	Sans cuisine	Avec cuisine *	Avec cuisine *
Commune	60,00 €	100,00 €	120,00 €	160,00 €	160,00 €	240,00 €	500,00 €
Extérieur	85,00 €	125,00 €	170,00 €	230,00 €	240,00 €	360,00 €	750,00 €

Caution	Location vaisselle	Facturation casse ou perte	Forfait de nettoyage en cas de défection de l'organisateur	Électricité sur relevé de compteur
600,00 € 1000,00 € pour la St Sylvestre	0,30 €/personne	Selon tarif	100,00 € + 20,00 €/heure	0,60 €/kWh

* Bar inclus

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

POUR : 9 dont 1 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D. UTILISATION DES COMPTES 623 ET 625

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que l'utilisation des articles 623, notamment la partie « fêtes et cérémonies » et 625, notamment « réceptions » doit être précisée par délibération.

L'article 623 ne concerne que les fêtes nationales, c'est-à-dire le 8 mai, le 14 juillet et le 11 novembre. Les dépenses correspondantes sont celles de l'achat de gerbe, de l'organisation de la cérémonie du 13 juillet et de celle du 11 novembre.

En ce qui concerne l'article 625, les dépenses suivantes sont admises :

- * mariages, grands anniversaires, décès
- * nuit des églises, Stammtisch, nettoyage de printemps et autres réunions, autres manifestations
- * fête des Aînés
- * repas du Conseil Municipal.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Décide** de définir ainsi l'utilisation des comptes 623 et 625.

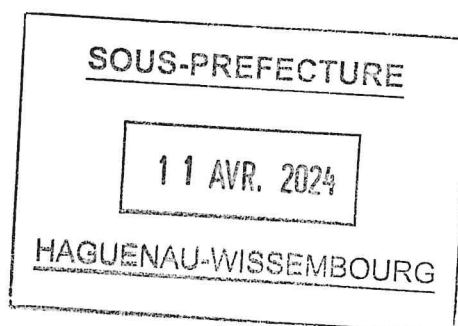
Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

POUR : 9 dont 1 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0



E. INVESTISSEMENTS

Article	Objet	Montant 2024
2111	Terrains nus	50,00 €
2131	Bâtiments publics	9 500,00 €
2132	Immeubles de rapport	250,00 €
2135	Agencements constructions	1 000,00 €
2151	Réseaux de voirie	622 063,66 €
21538	Autres réseaux	245 000,00 €
2156	Matériel incendie et matériel roulant	30 000,00 €
2158	Autre matériel et outillage	2 000,00 €
2181	Installations générales, aménagements	1 000,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00 €
2184	Mobilier	1 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00 €
231	Immobilisations en cours construction	5 000,00 €

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

POUR : 9 dont 1 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

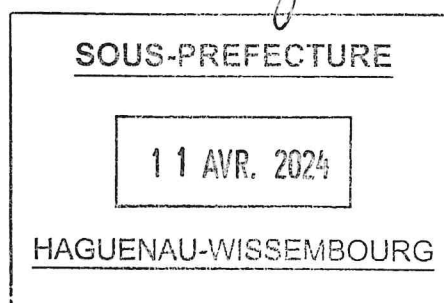
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Alain RHEIN
Maire



Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 9 avril 2024
Jacques WAHL
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 9 avril 2024
et affichage dès retour du contrôle de légalité

11 AVR. 2024



HAGUENAU-WISSEMBOURG Date de la Convocation : 25 mars 2024

Séance du mercredi 3 avril 2024

Sous la présidence de Monsieur Alain RHEIN,
Maire

MAIRIE
15 AVR. 2024
OLWISHEIM

Ouverture de la séance : à 20 h 00 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 10

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 8

Martine GITZ (arrivée en cours de séance), Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent, excusé : 1

Patrick GRETZER qui a donné procuration à Hubert SCHNELLER

Absent non excusé : 1

Pierre ALEXANDRE

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

❖ **7. MOUVEMENTS DE CRÉDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE AU BUDGET PRIMITIF**

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépense du personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

L'exécutif de l'entité informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Autorise** le Maire pour l'exercice 2024 à :
- **Procéder** à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel, au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;
- **Signer** les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'État, et de les notifier au Service de Gestion Comptable de Haguenau pour mise en œuvre.

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

POUR : 9 dont 1 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

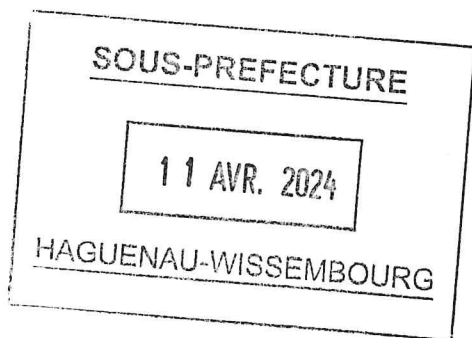
ABSTENTION : 0

Alain RHEIN
Maire



Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 9 avril 2024

Jacques WAHL
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 9 avril 2024
et affichage dès retour du contrôle de légalité



Sous la présidence de Monsieur Alain RHEIN,
Maire

Date de la convocation : 25 mars 2024

Ouverture de la séance : à 20 h 00 par le Maire Alain RHEIN

Membres en exercice : 10

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 8

Martine GITZ (arrivée en cours de séance), Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent, excusé : 1

Patrick GRETZER qui a donné procuration à Hubert SCHNELLER

Absent non excusé : 1

Pierre ALEXANDRE

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

❖ **8. AFFECTATION DU PRODUIT DE LA CHASSE**

Le Maire rappelle au Conseil qu'il est souverain de l'utilisation du produit annuel de la chasse. Pour l'année 2024, il propose d'utiliser cet argent au bénéfice des propriétaires fonciers de la commune en versant le produit de la chasse à la Caisse d'Assurance-Accidents Agricole du Bas-Rhin (C.A.A.A.).

La somme versée en 2024 sera de : 1 500,00 € - 100 € (frais d'administration) = 1 400,00 €

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

● **Approuve** l'affectation du produit de la chasse

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

POUR : 9 dont 1 procuration

Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

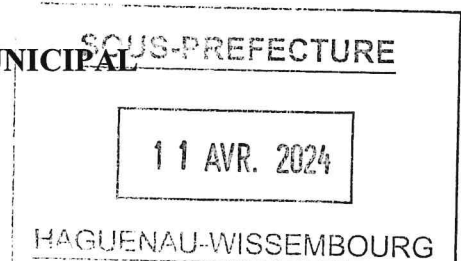
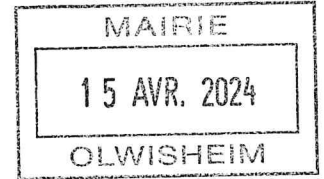
ABSTENTION : 0

Alain RHEIN
Maire



Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 9 avril 2024
Jacques WAHL
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 9 avril 2024
et affichage dès retour du contrôle de légalité



SOUS-PREFECTURE

11 AVR. 2024



HAGUENAU-WISSEMBOURG

Date de la convocation : 25 mars 2024

Ouverture de la séance : à 20 h 00 par le Maire Alain RHEIN

Sous la présidence de Monsieur Alain RHEIN,
Maire

MAIRIE

15 AVR. 2024

OLWISHEIM

Membres en exercice : 10

Pierre ALEXANDRE, Martine GITZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Présents : 8

Martine GITZ (arrivée en cours de séance), Frédérique GRANDJEAN, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

Absent, excusé : 1

Patrick GRETZER qui a donné procuration à Hubert SCHNELLER

Absent non excusé : 1

Pierre ALEXANDRE

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

❖ 9. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

A. PRÉSENTATION DU BUDGET

Le Maire présente en le commentant le projet de Budget Primitif 2024 préparé par la Commission des Finances lors de la réunion du 14 mars 2024.

Section de fonctionnement

On passe en revue l'ensemble des prévisions budgétaires, en recettes et en dépenses.

Section d'investissement

Le Conseil Municipal étudie les différentes écritures en recettes et dépenses prévues à la section d'investissement adapte et/ou valide les montants des crédits qui ont été proposés par la Commission des Finances.

	DÉPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	400 880,18	400 880,18
Crédits votés au titre du présent budget	400 880,18	308 230,00
002 Excédent de fonctionnement reporté		92 650,18
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	400 880,18	400 880,18

SECTION D'INVESTISSEMENT	938 363,66	938 363,66
Crédits votés au titre du présent budget	938 363,66	769 927,18
001 Excédent d'investissement reporté		168 436,48
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	938 363,66	938 363,66
TOTAL DU BUDGET	1 339 243,84	1 339 243,84

B. VOTE DU BUDGET

Ce budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

Il est proposé le délibéré suivant,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Adopte le Budget Primitif 2024**

Nombre de votants : 9 dont 1 procuration

POUR : 9 dont 1 procuration

Martine GIZ, Frédérique GRANDJEAN, Patrick GRETZER, Laurent HUSSER, Jean-Marie JACOB, Jean-Claude MICHEL, Alain RHEIN, Hubert SCHNELLER, Jacques WAHL.

CONTRE : 0

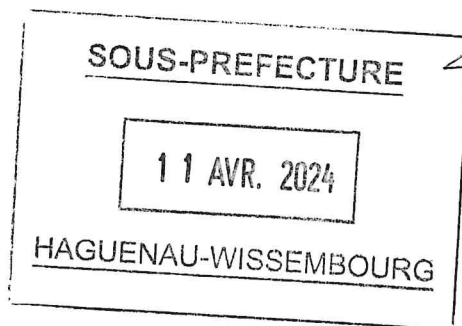
ABSTENTION : 0

Alain RHEIN
Maire



Pour copie conforme au registre
Olwisheim, le 9 avril 2024

Jacques WAHL
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture le 9 avril 2024
et affichage dès retour du contrôle de légalité